

[Text]

Mr. Walker: May I interject and ask you if you have any fish on your menu.

Mr. Harrison: Yes, sir. A doctor speaking to us yesterday told us how healthy we would be because of it.

• 1210

We do have a special interest in a foreign policy for Canadians.

My name is E. L. Harrison. I am President of the Fisheries Council of Canada and, in my private capacity, Executive Vice-President of British Columbia Packers Limited of Vancouver.

With me are Mr. W. O. Morrow of Halifax, a past president of the Council and President of National Sea Products Ltd. Next to Mr. Morrow is Mr. D. J. Petrie a Director of this Council and Manager of the Atlantic Fish Processors Limited of St. John's, Newfoundland. On my immediate right is Mr. Ian Langlands of Halifax, a Council Director and a Vice-President of National Sea Products Ltd., and on my extreme right is Mr. C. Gordon O'Brien, the Manager of our Council, from Ottawa.

Since you have received our brief on this subject, I assume that our purpose in being here today is to answer any questions which Committee members may wish to ask in respect of it. However, we also understand that a brief review of our proposals at this time might be an acceptable procedure.

If that is your wish, Mr. Chairman, I would just say that our main recommendation emphasized the importance of having a strong international fisheries section in the government headed by a person with senior status. We suggested that the importance of the work justified an assistant deputy minister. This was not a radical proposal as it was the status of Mr. Sam Ozere, former Assistant Deputy Minister in the Department of Fisheries and Forestry, who devoted most of his time exclusively to these international aspects. That position no longer exists.

I might, as an aside, say that we recognize that, at the present time, there is reorganization going on in the bill before the House with respect to the Department of the Environment, and that this undoubtedly will result in new arrangements within the organization.

Considering that Canada is a party to nine international fisheries conventions and has, in addition, bilateral agreements with the United States and the U.S.S.R., it is of the utmost importance that Canada conduct negotiations in this area with an adequate number of highly competent people.

There will be a Law of the Sea Conference in 1973 and we cannot stress too strongly the importance of intensive preparation for this meeting. Of primary importance, as an objective, should be agreement that the coastal states have jurisdiction over, and the responsibility for, the management of the fishery resources of the continental shelf and slope and the abstention principle applied to fish raised in Canada's rivers and lakes so that they will not be fished on the high seas.

In the interval before this 1973 meeting, we strongly urge that there be aggressive pursuit of bilateral and/or multilateral agreements with various nations to protect stocks which are presently over-fished or in danger of being over-fished.

[Interpretation]

M. Walker: Puis-je vous interrompre afin de vous demander si votre menu indique du poisson?

M. Harrison: Oui, monsieur. Hier, un médecin qui nous adressait la parole nous a dit que le poisson nous garantirait une très bonne santé.

Nous portons un intérêt particulier à la politique étrangère pour les Canadiens.

Je m'appelle E. L. Harrison. Je suis président du Conseil des pêches du Canada et, en ce qui me concerne personnellement, je suis vice-président de l'exécutif de la société *British Columbia Packers Limited* de Vancouver.

Avec moi se trouve M. W. O. Morrow d'Halifax, ancien président du Conseil et président de la société *National Sea Products Limited*. A côté de M. Morrow se trouve M. D. J. Petrie, l'un des directeurs de ce Conseil et responsable de la société *Atlantic Fish Processors Limited* de Saint-John, Terre-Neuve. Immédiatement à ma droite se trouve M. Ian Langlands d'Halifax, directeur conseil et vice-président de la société *National Sea Products Limited*, et à l'extrême droite se trouve M. C. Gordon O'Brien, le directeur de notre Conseil d'Ottawa.

Puisque vous avez reçu notre mémoire à ce sujet, je pense que nous sommes ici aujourd'hui pour répondre aux questions que les membres du comité voudront poser à cet égard. Cependant, nous comprenons qu'une revue même courte de nos propositions serait maintenant une procédure acceptable.

Si tel est votre désir, monsieur le président, je dirai que notre recommandation principale a mis l'accent sur l'importance d'avoir une section des pêches internationale très forte au gouvernement présidée par une personne au statut de responsable supérieur. Nous avons suggéré que l'importance du travail nécessitait la présence d'un vice-ministre adjoint. Cela n'a pas été une proposition radicale comme c'était le statut de M. Sam Ozere, ancien vice-président adjoint au ministère des Pêches et Forêts, qui a consacré la plus grande partie de son temps uniquement à ces aspects internationaux. Cette fonction n'existe plus.

En outre, je pourrais dire que nous reconnaissions, à l'heure actuelle, en pratique à une réorganisation dans le bill présenté à la Chambre en ce qui concerne le ministère de l'Environnement, et que ceci sans aucun doute aboutira à de nouveaux arrangements à l'intérieur de l'organisation.

Considérant que le Canada est l'un des neufs membres de la convention internationale des pêches et a, en outre, des accords bilatéraux passés avec les États-Unis et l'URSS, il est de la plus grande importance que le Canada mène les négociations dans ce domaine avec un nombre adéquat de gens hautement compétents.

Il y aura la Loi de la conférence maritime en 1973 et nous ne pouvons pas ne pas souligner l'importance d'une intense préparation pour cette réunion. En tant qu'objectif, il est d'une importance primordiale que l'on parvienne à un accord selon lequel les états côtiers et une juridiction, et une responsabilité, sur la direction des ressources en pêche du plateau continental est le principe d'abstention s'applique au poisson qui a son origine dans les rivières et les lacs du Canada de telle sorte qu'ils ne pourront pas être pêchés en haute mer.

Dans l'intervalle avant cette réunion de 1973, nous suggérons de poursuivre activement les accords bilatéraux et multilatéraux avec les nombreuses nations pour